

---

Séance du 28 juillet 2009

---

**N°2009.07.B.3.**

**OBJET : EQUIPEMENT MOBILIER DES PÔLES JEUNESSE D'ARTANNES SUR INDRE ET MONTBAZON**

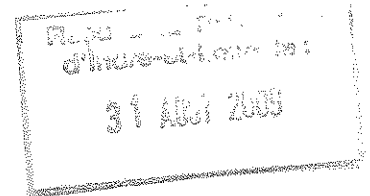
Le vingt huit juillet deux mille neuf à quinze heures, les membres du bureau communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie de Monts sous la présidence de Monsieur Jacques DURAND.

*Etaient présents :*

- Commune d'Artannes-sur-Indre : M. Pascal HOULARD
- Commune d'Esvres-sur-Indre : Mme Lucie DEGAIL
- Commune de Montbazon : M. Bernard REVECHE
- Commune de Monts : M. Jacques DURAND
- Commune de Saint-Branches : M. Bernard BOURINEAU
- Commune de Sorigny : M. Alain ESNAULT
- Commune de Veigné : M. Patrick MICHAUD

*Absents excusés :*

- Commune de Truyes : M. Jean-Claude LANDRE



Vu la délibération du conseil communautaire en date du 25 juin 2008 portant délégation au bureau du pouvoir de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant ou en la forme négociée ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Vu l'article 28 du Code des Marchés Publics ;

**Objet des consultations :** Equipement mobilier des pôles jeunesse d'Artannes sur Indre et Montbazon :

- Mobilier
- Informatique et électroménager
- Baby Foot
- Table de ping pong (uniquement le pôle d'Artannes)
- Matériel de d'éclairage et de sonorisation (uniquement le pôle d'Artannes) ;

Vu les offres de prix des sociétés Yves Ollivier, Blanchet d'Huismes, IDCS, Planet Office pour le mobilier ;

Vu les offres de prix des sociétés DARTY, SATURN et BOULANGER pour l'informatique et l'électroménager ;

Vu les offres de prix des sociétés CAAA Centrale d'Achat et Billards services loisirs pour le baby foot ;

Vu les offres de prix des sociétés Intersport et DECATHLON pour la table de ping pong ;

Vu les offres de prix des sociétés SPOT LIGHT, SCENE DE NUIT, EASY SOUND et FP SONORISATION pour le matériel d'éclairage et de sonorisation ;

.../...

.../...

**Après en avoir délibéré, le bureau a décidé à l'unanimité :**

- **De retenir** l'offre présentée par :

Blanchet d'Huismes	Mobilier	Pôle Artannes	5 742,26 € HT
Blanchet d'Huismes	Mobilier	Pôle Montbazon	3 627,54 € HT
DARTY	Informatique et électroménager	Pôle Artannes	1 574,58 € HT
DARTY	Informatique et électroménager	Pôle Montbazon	836,60 € HT
Billards services loisirs	Baby foot x 2	2 pôles	2 280,00 € HT
DECATHLON	Table de ping pong	Pôle Artannes	199,00 € HT
FP SONORISATION	Matériel de d'éclairage et de sonorisation	Pôle Artannes	2 274,00 € HT

- **D'autoriser** M. le Président à signer les devis correspondants ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

Transmis à la Préfecture le :

**28 AOUT 2009**

Publié ou notifié le :

**- 1 SEP. 2009**



Pour extrait conforme  
Le Président,

*Jacques Durand*  
Jacques DURAND